



MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)

“Mauritius Excellence Awards for Cooperatives 2016”

Date: Vendredi 28 octobre 2016

Heure: 18h00

Lieu: Intercontinental Resort, BalACLava Fort, BalACLava

Le Secrétaire Permanent, **M. Gaoneadry**

Le Deputy Permanent Secretary, **M. Ramasawmy**,

Le Registrar of Cooperative Societies, **M. Monvoisin**,

Le Secretary for Cooperative Development, **M. Sobnath**,

Le Directeur du National Institute for Cooperative Entrepreneurship, **M. Seechurn**.

Les membres du jury et les assesseurs:

Dr MATADEEN, Associate Professor du département Finance et Comptabilité de la Faculté de 'Law and Management' de l'Université de Maurice

Dr RAMSEOOK-MUNHURRUN, Senior Lecturer et Officer in Charge du School of Sustainable Development and Tourism de l'Université de Technologie

M. BEEFUN, Senior Lecturer au département 'Business Education' du Mauritius Institute of Education

Mme GOORAH, Lead Consultancy and Advocacy du National Productivity and Competitiveness Council

Mme SEEWOOCHURN, Business Development Analyst de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice

M. KHELAWON, ancien Registrar of Cooperative Societies par intérim



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

Les présidents et secrétaires des fédérations

Les sociétés coopératives participantes

Chers invités

Bonsoir et merci d'être si nombreux présents à cette soirée consacrée aux '**Mauritius Excellence Awards for Cooperatives 2016.**' Pour avoir été associé à l'organisation de cet événement phare que mon ministère a inscrit à l'agenda du mouvement coopératif, je peux vous dire que c'est avec plaisir et une grande satisfaction que je m'adresse à vous à cette occasion.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter le comité organisateur, les participants, le jury et les assesseurs pour leurs contributions respectives tout au long du processus impliqué dans ce concours.

L'événement d'aujourd'hui nous permet d'être réunis autour d'une reconnaissance formelle du fait que notre mouvement coopératif s'oriente de plus en plus vers l'accomplissement d'un état d'excellence. Il s'agit certes d'une soirée de récompense mais la clé de cette soirée réside non seulement dans le fait de célébrer les vainqueurs, mais avant tout d'honorer la contribution significative des coopératives au développement social, économique et environnemental de notre pays.



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

Un fait notable est que les coopératives défient tout - elles défient aussi les mathématiques, parce que dans une coopérative, un plus un font trois ! Ceci est une force propre à ce mouvement. De ce fait, dans toute organisation et plus particulièrement dans les coopératives, atteindre l'excellence n'est nullement de la responsabilité d'un individu ou d'un groupe d'individus. Cela requiert l'effort, l'implication et la contribution de TOUS les segments de cette organisation, qui œuvrent ensemble, de manière soutenue et avec un esprit d'équipe, pour le bien commun.

Je trouve pertinent à ce stade de rappeler l'étymologie latine du mot « coopérer », qui signifie « travailler ensemble », et donc travailler, aider, contribuer à atteindre un but. Chers amis coopérateurs, ne vous contentez jamais du mot « coopérative » sans avoir conscience de la véritable substance et de l'âme même de la coopération.

Ainsi, les **Mauritius Excellence Awards for Cooperatives** sont une célébration de la coopération assidue dont tout un chacun ici a fait preuve jusqu'à présent dans leurs sociétés respectives pour atteindre l'excellence. Le secret de l'état d'excellence est illustré par le philosophe grec **Aristote**, qui dit que **« L'excellence est un art que l'on n'atteint que par l'exercice constant. Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. L'excellence n'est donc pas une action mais une habitude »**.



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

Et je vais renchérir sur cette idée en m'appuyant sur les récents propos de notre Premier Ministre, qui a affirmé **qu'il faut viser l'excellence et rien que l'excellence dans tous les domaines**. C'est justement ma vision pour nos coopératives de même que pour nos PME en général.

Mesdames et messieurs,

Il est important de souligner le fait que les **Mauritius Excellence Awards for Cooperatives** ne sont pas uniquement l'occasion de désigner des vainqueurs et de les récompenser. Avant tout, ce concours a été conçu d'une part pour sensibiliser et encourager les coopératives à s'attacher fermement à leurs valeurs et principes fondamentaux ; et d'autre part pour rappeler au mouvement coopératif de la nécessité d'adopter les meilleures pratiques pour gagner en efficacité, productivité et compétitivité.

La contribution des sociétés coopératives au développement socio-économique de notre pays n'est plus à démontrer depuis son émergence 103 ans de cela. Nous ne devons pas sous-estimer le fait que les coopératives sont appelées à jouer un rôle crucial pour :

Premièrement, combattre le chômage

Deuxièmement, assurer la cohésion sociale

Troisièmement, éradiquer la pauvreté ;

Et quatrièmement, permettre le développement durable



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour donner un élan soutenu au secteur et pour rendre les coopératives mauriciennes davantage performantes et plus utiles à l'économie de notre pays.

Les **Mauritius Excellence Awards for Cooperatives** sont la transposition symbolique de mon souhait en tant que ministre responsable du portefeuille des coopératives de voir ce mouvement atteindre de nouveaux sommets et des horizons nouveaux à travers l'adoption des principes d'excellence et des pratiques innovantes. Je suis d'avis que dans l'environnement économique dans lequel nous vivons, une seule issue s'offre à nous – c'est l'impératif d'innover. L'enjeu à travers ce genre de concours est justement d'aider à dégager une feuille de route pour le développement futur du mouvement.

Le mouvement coopératif est de nos jours confronté à un immense défi – s'adapter aux difficultés d'un monde des affaires en constante évolution et être l'agent du changement. Le chemin est certes semé d'embûches mais en me basant sur la résilience dont le secteur a su faire preuve, je suis confiant.



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

Chers participants,

Vous devez traiter les écarts de performance qui ont été mis en lumière dans le cadre de l'exercice d'évaluation de ce concours comme des indices d'une valeur inestimable – des indices qui vous permettront de réajuster vos stratégies ou procédures opérationnelles en vue d'atteindre l'excellence. Ce n'est, en effet, que l'adoption par tous d'une attitude qui prône l'amélioration constante qui restituera ses lettres de noblesse au mouvement coopératif mauricien.

Perspectives économiques

Mesdames et messieurs,

Le gouvernement est pleinement conscient du potentiel et de l'importance du secteur des coopératives et des PME en général pour le développement socio-économique du pays. Un bref état des lieux de la situation dans le monde ne fait que confirmer l'ampleur du phénomène. Le mouvement coopératif rassemble un milliard de personnes à travers le monde. En Afrique, 40% des foyers sont membres de sociétés coopératives. L'Europe comprend près de 180 000 entreprises coopératives, comprenant plus de 140 millions de membres, 4.5 millions de salariés et représentant près de 1000 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Des chiffres parlants qui démontrent la contribution significative des coopératives au niveau global.



MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)

Le fait que le Budget 2016-2017 fasse la part belle à l'entrepreneuriat n'est donc pas anodin. En effet, la première des dix stratégies préconisées dans le Budget pour parvenir à une nouvelle ère de développement dans notre pays est consacrée aux PME, une catégorie qui comprend les coopératives. Il s'agit d'encourager l'émergence d'une nouvelle vague d'entrepreneurs modernes, de créer davantage d'emplois, de venir de l'avant avec des réformes saillantes en termes de 'business facilitation' et d'élargir nos perspectives économiques.

Les mesures relatives au secteur sont les suivantes :

- **L'exemption de la taxe** pour les sociétés coopératives agricoles évoluant dans le secteur non-sucrier
- Un **tax holiday de 8 ans** sur le revenu étendu aux sociétés opérées par des individuels ou aux sociétés coopératives enregistrées avec la SMEDA et qui sont éligibles par rapport au 'scheme' du gouvernement
- Une **subvention de 50%** allant jusqu'à 4 million de roupies aux sociétés coopératives souhaitant faire l'acquisition d'embarcations semi-industrielles
- Une **provision de 12,5 million de roupies** pour les coopératives du secteur de la pêche qui souhaitent acheter des cages flottantes pour la pratique de l'aquaculture à petite échelle



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

La mesure phare qui est spécifique au secteur des coopératives est la nouvelle impulsion que nous souhaitons donner au **National Institute for Cooperative Entrepreneurship** à travers la mise sur pied d'un **National Cooperative College**. Mon objectif est de favoriser l'éclosion de davantage de sociétés coopératives qui puissent non seulement s'engager dans différents secteurs de l'économie, mais aussi inciter les jeunes à y participer. Pour ce faire, il est crucial de passer par la formation et le **National Cooperative College** s'inscrit dans cette logique. Je suis convaincu que cette nouvelle institution jouera un rôle prépondérant auprès du mouvement coopératif et qu'elle donnera un nouveau visage au secteur.

En plus des nouvelles provisions relatives au Budget, je souhaite signaler le travail acharné abattu par le ministère des coopératives depuis bientôt 2 ans.

Tout d'abord, nous procédons à une **refonte du cadre légal des coopératives, c'est-à-dire la Cooperative Act 2005**. Le Bill sera présenté à l'Assemblée Nationale à la rentrée parlementaire et je suis optimiste quant au fait que la nouvelle loi des coopératives sera adoptée en 2016 même. L'économie coopérative, si elle veut accomplir une fonction sociale forte, si elle veut être un protagoniste de l'avenir de notre nation et de chaque communauté locale, doit poursuivre des finalités transparentes et claires. A travers cette nouvelle loi, les sociétés coopératives seront appelées à être



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

plus responsables financièrement et à être conformes aux principes de la bonne gouvernance. Ma motivation derrière cette refonte est claire – je veux moderniser le secteur. J'ai pour ambition de rendre le mouvement coopératif plus solide, plus crédible, et de le positionner comme un secteur qui attire des jeunes et des femmes et qui embrasse de nouveaux créneaux.

Nous mettons aussi tout en oeuvre pour donner plus de visibilité au mouvement coopératif. En 2016, nous avons lancé lancement d'un **'Directory of Cooperative products and services'** et du **'Top 100 Cooperatives'**. Nous venons aussi de l'avant avec la publication d'une **Cooperative Newsletter** pour mieux diffuser les actions que nous entreprenons pour le secteur, de même qu'avec une **brochure** présentant les facilités et régimes fiscaux dont les coopératives bénéficient. Cette stratégie de visibilité est à son point culminant lors des célébrations au mois de juillet de chaque année de l'International Cooperative Day, qui est un rassemblement à forte affluence et qui est de plus en plus suivi.

Le nouveau cadre légal prévoit aussi la **création d'une société tertiaire, la Mauritius Cooperative Alliance Ltd**, qui regroupera toutes les fédérations coopératives et qui aura pour vocation d'agir en tant que porte-parole du mouvement.



MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)

Le secteur des coopératives se doit d'être un partenaire fiable dans l'évolution de l'ère digitale. C'est la raison pour laquelle nous venons de l'avant avec un **Cooperatives Division E-Registration Project**, ce qui permettra aux sociétés de s'enregistrer en ligne. Ce projet sera accompagné d'un programme de formation en informatique destiné au secteur.

Toujours concernant la formation, il est bon de souligner que le **National Institute for Cooperative Entrepreneurship** a formé plus de 6,000 personnes de février 2015 à ce jour dans 14 programmes ou activités différents. Afin d'avoir une approche cohérente, une **Cooperative Training Strategy** qui agira comme le plan directeur du National Cooperative College a été conçu.

L'accès aux marchés est un sujet épineux lorsqu'il s'agit des coopératives et des PME. Pour les aider, le ministère organise des **expo-vente** spécifiquement dédiés à leurs produits. Nous avons aussi pu négocier la mise à disposition de points de vente stratégiques à Port Louis et Flacq pour les femmes coopératrices. D'autres points de vente seront disponibles en temps et lieu dans d'autres villes et villages.



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

Le mouvement coopératif a impérativement besoin de **se diversifier** et au niveau du ministère, nous poursuivons un programme de sensibilisation pour inciter la création de sociétés coopératives dans les secteurs émergents qui prônent le développement durable, tels que l'énergie renouvelable, l'aquaculture et le bio-farming.

Les coopératives sont de puissants outils de développement communautaire. La Commission Justice et Vérité a d'ailleurs recommandé, entre autres, la mise sur pied de **Cooperative Credit Unions** comme mécanisme pour **lutter contre la pauvreté**. En effet, les Credit Unions ont cette vocation d'inculquer l'épargne et de fournir une possibilité de crédit à court-terme à des taux réduits aux membres nécessiteux. C'est ainsi que mon ministère s'est investi dans une vaste campagne de sensibilisation dans 70 poches de pauvreté à travers l'île pour encourager les communautés touchées par ce problème à lancer des **Cooperative Credit Unions**, sachant que nous leur proposons des subventions en termes de frais d'enregistrement et de contribution annuelle.

Mesdames et Messieurs

Entreprendre en coopérative, c'est être à la fois ambitieux et responsable ! En donnant un sens au collectif, les femmes et les hommes qui ont choisi ce statut bâtissent des entreprises solides économiquement et humainement. Basées sur le mode **« une personne = une voix »**, elles permettent à chacun



**MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)**

de participer à un projet commun. Leurs membres sont dotés d'une double qualité : ils sont à la fois associés et clients, consommateurs et acteurs, salariés et décisionnaires, indépendants et solidaires. A mon avis, c'est cette double qualité qui fonde le sens de la coopération.

Je tiens ainsi à rendre hommage à tous les fondateurs et dirigeants de notre mouvement coopératif. C'est grâce à leur dévouement, leur attachement au mode de gouvernance démocratique et leur conviction qu'ils ont assuré un héritage coopératif à Maurice et à Rodrigues.

Nous avons tous, et surtout les gagnants du best award, le devoir d'améliorer cet héritage pour qu'il puisse parcourir encore un autre siècle. Entreprendre sous forme coopérative, c'est faire le choix de la responsabilisation de la totalité des décisions, c'est croire en l'homme et en sa capacité d'investir dans un projet mutuel commun, c'est défendre des valeurs pour en recueillir les fruits ensemble et de façon égalitaire. C'est une belle alternative de modèle économique dans un monde hautement mondialisé et je suis convaincu que le modèle coopératif est durable, qu'il permet une réelle autonomisation, et par extension, la démocratisation de l'économie dans son sens le plus large.

Ainsi, tous ceux qui ont participé aux **Mauritius Excellence Awards for Cooperatives** sont des vainqueurs d'une manière ou d'une autre. En tout cas, ils en sortent gagnants car ce concours leur a permis d'évaluer leurs



MINISTRY OF BUSINESS, ENTERPRISE & COOPERATIVES
(Cooperatives division)

sociétés respectives, de discuter de leurs problèmes et d'y trouver des solutions plausibles ainsi que de définir la voie de l'avenir.

Je profite de l'occasion pour vous assurer de l'accompagnement et du soutien sans faille du ministère en ce qu'il s'agit d'améliorer l'efficacité et la compétitivité des sociétés coopératives pour qu'elles soient en phase avec une clientèle de plus en plus exigeante.

Ce concours n'est pas une fin en soi. C'est peut-être au contraire le moyen de s'embarquer sur un tout nouveau voyage, un cheminement intéressant qui ne fera que promouvoir davantage le modèle coopératif. Le thème retenu en 2016 pour la journée internationale des coopératives, qui est « **Coopératives : Le pouvoir d'agir pour un avenir durable** », est extrêmement parlant. Il énonce clairement la force du mouvement coopératif et j'ai confiance dans le fait que les coopératives seront à la hauteur pour matérialiser cette vision.

Il ne me reste qu'à souhaiter Bonne chance à tous les participants.

Je vous remercie de votre attention.